

# Le nouveau diplôme national du brevet (DNB)

[http://www.education.gouv.fr/cid105124/tout-savoir-sur-annee-scolaire-2016-2017.html#L\\_evaluation\\_de\\_la\\_scolaire\\_obligatoire](http://www.education.gouv.fr/cid105124/tout-savoir-sur-annee-scolaire-2016-2017.html#L_evaluation_de_la_scolaire_obligatoire)

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

Le diplôme national du brevet (**700 points**) s'obtient sur la base de deux évaluations complémentaires :

1. Evaluation continue de la maîtrise des éléments du socle commun - **400 points** :
  - Niveau atteint dans chacune des 8 composantes du bilan du cycle 4 (voir fiche Livret Scolaire Unique), selon une échelle à 4 niveaux :
    - 10 points si le candidat obtient le niveau « Maîtrise insuffisante »
    - 25 points s'il obtient le niveau « Maîtrise fragile »
    - 40 points s'il obtient le niveau « Maîtrise satisfaisante »
    - 50 points s'il obtient le niveau « Très bonne maîtrise »

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément bénéficient en outre de 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints, 20 points si ces objectifs sont dépassés.

2. Evaluation d'épreuves orale et écrites – **300 points** :

- une épreuve orale** pendant laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un **enseignement pratique interdisciplinaire (EPI)** ou d'un des parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale (100 points)
- une épreuve écrite** portant sur **le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique** (100 points)
- une épreuve écrite** portant sur **les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, la physique-chimie et la technologie** (100 points)

Pour être reçu, un minimum de 350/700 points est requis.

Des mentions sont décernées : « assez bien » pour un total au moins égal à 420 points (12/20), « bien » pour un total au moins égal à 490 (14/20), « très bien » pour 560 points (16/20) et au-delà.

## L'analyse

Contrairement au système des moyennes de notes par discipline, **les niveaux de maîtrise des 8 items ne se compensent pas entre eux. L'objectif est que les élèves maîtrisent l'ensemble des composantes du socle commun.** Ainsi, un élève peut sortir du collège en maîtrisant une partie du socle, mais pas sa totalité. **Le bilan de cycle 4 précisera son niveau de maîtrise de chaque composante et non l'obtention ou non du socle.**

La FCPE a obtenu pour l'obtention du brevet une prédominance du socle sur les épreuves de l'examen dans le calcul des points nécessaires. **Ainsi, un élève qui a une maîtrise satisfaisante de chacune des composantes du socle est assuré d'avoir son brevet.** L'objectif est de renforcer le contrôle continu face à un examen final.

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2016

## PRISE EN COMPTE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE

Des programmes adossés à un nouveau socle commun

—  
Une logique de cycle

Des enseignements interdisciplinaires (EPI)

—  
Une meilleure prise en compte de l'oral

Des parcours (PEAC, parcours Avenir, parcours citoyen...)

—  
Une échelle de référence pour sortir de la logique binaire (acquis / non acquis)

De nouvelles disciplines évaluées



8H

d'épreuves écrites (contre 7 aujourd'hui)

épreuves écrites & orales

la dernière semaine de juin

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes

## ACTUELLEMENT

### LE BARÈME

Contrôle continu **200<sup>PTS</sup>**

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année de 3<sup>e</sup> dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie, soit en français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie et EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun (livret personnel de compétences).

+ Contrôle final **160<sup>PTS</sup>**

Français **40<sup>PTS</sup>**  
Mathématiques **40<sup>PTS</sup>**  
Histoire-géographie-éducation civique **40<sup>PTS</sup>**  
Histoire des arts **40<sup>PTS</sup>**

= Total **360<sup>PTS</sup>**

### L'ADMISSION

Pour être reçue(l) : **au minimum 180/360<sup>PTS</sup>**

### LES MENTIONS



## À PARTIR DE 2016

### LE BARÈME

Contrôle continu **400<sup>PTS</sup>**

Chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre de la classe de 3<sup>e</sup>.

Maîtrise insuffisante (10 points) > maîtrise fragile (25 points) > maîtrise satisfaisante (40 points) > très bonne maîtrise (50 points)

+ Contrôle final **300<sup>PTS</sup>**

Français + histoire-géographie + enseignement moral et civique **100<sup>PTS</sup>**  
Mathématiques + SVT + physique-chimie + technologie **100<sup>PTS</sup>**  
Épreuve orale **100<sup>PTS</sup>**

= Total **700<sup>PTS</sup>**

### L'ADMISSION

Pour être reçue(l) : **au minimum 350/700<sup>PTS</sup>**

### LES MENTIONS

